

N°DCM 2023/12/131 : Régularisation foncière de la parcelle AY 790 située à Blachon au profit de Madame Florence Marie-Paule Ericka VIDAL - Modification de la délibération n° 2005/07/10 du 22 Juin 2005.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/132 : Régularisation foncière de la parcelle AE 220 située dans le Bourg au profit de Monsieur Jean-Yv Harry Julien BEAUZOR - modification de la délibération n° 2021/10/78 du 14 octobre 2021.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/133 : Régularisation foncière de la parcelle AE 372 située au lotissement Structure d'Accueil quartier du stade - 1, rue Heloise BERNADOTTE au profit des Héritiers BARNY - modification de la délibération n° DCM 2016/05/57 du 24 mai 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/134 : Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale relatif à l'opération de Résorption de l'Habitat Insalubre d'Agathon pour 2022 et autorisation à donner au Maire pour signer l'avenant n°12.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/135 : Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale relatif à l'opération de Résorption de l'Habitat Insalubre du Centre Bourg (quartiers Chalder et Césarín) pour 2022 et autorisation à donner au maire pour la signature de l'avenant n°13.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/136 : Technopole Audacia : Approbation du plan de financement pour la réalisation de la voie d'accès à partir de la rue de la radio et du parking.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/12/137 : Autorisation à donner au maire pour la signature du marché "Fourniture et pose de clôture et portail pour la sécurisation des bâtiments et infrastructures sportives de la collectivité de Baie-Mahault" – lot 1 : Etablissements scolaires.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/138 : Autorisation à donner au maire pour la signature du marché "Fourniture et pose de clôture et portail pour la sécurisation des bâtiments et infrastructures sportives de la collectivité de Baie-Mahault" – lot 2 : Etablissements administratifs et culturels.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/139 : Autorisation à donner au maire pour la signature du marché "Fourniture et pose de clôture et portail pour la sécurisation des bâtiments et infrastructures sportives de la collectivité de Baie-Mahault" - Lot 3 : Infrastructures sportives.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/140 : Autorisation à donner au mandataire la SEMAG pour signer le marché de travaux intitulé Travaux d'aménagement du lotissement HQE Audacia Technopole phase 1 - Lot 1 : Travaux de terrassements – VRD.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/12/141 : Autorisation à donner au mandataire la SEMAG pour signer le marché de travaux intitulé Travaux d'aménagement du lotissement HQE Audacia Technopole phase 1 - Lot 3 : Réseaux humides.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/12/142 : Autorisation à donner au mandataire la SEMAG pour signer le marché de travaux intitulé Travaux d'aménagement du lotissement HQE Audacia Technopole phase 1 - Lot 4 : Réseaux secs.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/12/143 : Autorisation à donner au maire de signer la concession pour la mise à disposition d'écrans multimédias destinés à l'affichage dynamique d'informations pour la ville de Baie-Mahault.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/144 : Création d'emplois permanents.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/145 : Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2023.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/146 : Délibération portant révision de la politique d'action sociale en faveur du personnel communal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/147 : Délibération portant adhésion de la commune de Baie-Mahault au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/148 : Autorisation à donner au maire de signer la convention de mise à disposition des agents de la maison des aînés (MDA) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/149 : Attribution de subventions au titre de l'année 2023.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/150 : Autorisation à donner au maire de s'inscrire à l'expérimentation du Compte Financier Unique pour les comptes de l'exercice 2024.

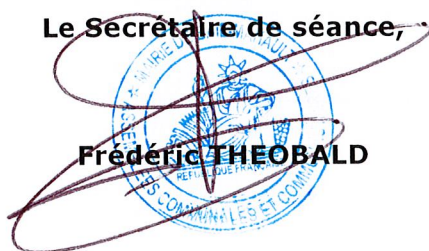
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/12/151 : Décision modificative n°02 du budget primitif 2023.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

Fait à Baie-Mahault, le 28 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance,

 Frédéric THEOBALD

Le Président de séance

 Georges DAUBIN